

Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite au Mali



Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 01 JUILLET 2021

883

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Boubou Cissé à l'URD

Le M5-RFP trahi?



Prévention et lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Les membres du CNT à l'école de l'OCLEI



Espace D'interpellation Démocratique (EID) : Un retour après une année d'absence



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

30 juin
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

918

Nouveaux cas confirmés

4

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

13 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
02 cas graves en soins intensifs
42 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

14 426

Guéris

10 059

Décès

525

dont 132 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.16



P.22



/ Une /



Boubou Cissé à l'URD : Le M5-RFP trahi ?

P.4

/ Brèves /



Mali : L'ONU s'alarme de l'augmentation des atteintes aux droits de l'homme depuis six mois

P.10

La transition étend le périmètre de sa chasse à l'homme : L'épouse de Moctar Ouane aussi mise en résidence surveillée

P.10

La CAFO recousue à Gao : Lala Maïga unique présidente

P.10

Palmarès des hausses : Huiles, céréales, sucre, lait, viande

P.11

Mines : Le Mali assigné devant une cour arbitrale

P.11

Vendredi sanglant : 6 soldats tués, 15 casques bleus blessés

P.11

La déontologie des magistrats : Objet d'un atelier national soutenu par la MINUSMA

P.12

/ Actualité /



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 30 juin 2021

P.13

Prévention et lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Les membres du CNT à l'école de l'OCLEI

P.14

Examens de fin d'année : Les préparatifs vont bon train à l'Académie Rive droite de Bamako

P.16

Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Les membres du CNT se ressource

P.17

In memoriam Abass : Adieu, Chef des Latrines

P.18

/ Politique /



Espace D'interpellation Démocratique (EID) : Un retour après une année d'absence

P.19

Allongement de la transition : Un débat passionnant et passionné

P.20

Le premier ministre Choguel Kokalla Maïga rassure : « Il y aura un organe indépendant qui va organiser les élections »

P.22

Tombouctou et Taoudéni : Examen des propositions des organisations féminines sur les réformes politiques et institutionnelles

P.23

/ Culture & société /



Vie de couple : Quand « ma femme me livrait son corps contre l'argent »

P.24

/ International /



Canada : Des dizaines de morts pendant un record absolu de chaleur

P.25

Éthiopie : L'offensive rebelle au Tigré ignore le cessez-le-feu déclaré par Addis-Abeba

P.26

/ Sport /



Euro 2021 : L'Angleterre écarte l'Allemagne et file en quarts

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Dïala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Boubou Cissé à l'URD Le M5-RFP trahi?

Le bruit avait couru depuis quelques mois, depuis la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), quand l'ancien Premier ministre avait été libéré des geôles de Kati, fief des putschistes du 18 août 2020. Ainsi Boubou Cissé a posé ses valises à l'Union pour la République et la Démocratie (URD) de feu Soumaïla Cissé. Après Mamadou Igor Diarra, ancien ministre de l'Économie et des Finances d'IBK, c'est au tour du dernier Premier ministre du régime défunt de rejoindre l'ex première force politique de l'opposition suite aux dernières élections contestées de 2018. Ainsi Boubou Cissé dévoile ses ambitions politiques même si l'on peut s'étonner qu'il atterrisse à l'URD, qui s'est révélé être l'un des partis politiques les plus engagés dans la lutte contre le pouvoir d'IBK que Boubou Cissé a farouchement incarné pendant les sept années du régime défunt. Si l'on sait que l'URD est membre fondateur du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), groupement qui a conduit à la chute d'IBK et de son régime, on ne peut s'empêcher de penser à une trahison dont est victime le Mouvement historique de lutte contre l'ancien régime. Les héritiers de Soumaïla Cissé se sont-ils laissés aller à un calcul politique en vue des prochaines élections présidentielles ? Boubou Cissé peut-il être le candidat de l'URD à la prochaine présidentielle ? Les Maliennes et les Maliens n'auront véritablement pas été surpris de l'adhésion de l'ancien Premier ministre Boubou Cissé à l'URD

tant la rumeur publique avait largement colporté l'information des mois auparavant. C'est à Djenné, dans son fief, que Boubou Cissé s'est fait élire à la section URD en tant que Secrétaire aux questions économiques et financières. Commentant cette adhésion contre-nature, un responsable de l'URD a déclaré que tous ceux qui le désirent peuvent adhérer au parti, y compris les étrangers vivant au Mali. Cette déclaration peu convaincante

montre tout l'embarras des hauts responsables du parti de feu Soumaïla Cissé face à une adhésion qui ne manquera pas de susciter des commentaires peu amènes. En effet, l'URD était connu pour être l'un des farouches opposants au régime d'IBK, d'abord au sein du FSD, Front pour la Sauvegarde de la Démocratie, dont Soumaïla Cissé était le président, ensuite au M5-RFP. On se souvient des envolées lyriques et hautement critiques





de feu le Président fondateur de l'URD contre le système de gestion clanique et familiale d'IBK et sa gouvernance catastrophique qui a précipité le Mali dans la crise généralisée. Et le rôle joué par l'État malien dans la libération de Soumaila Cissé en octobre 2020 n'a pas, au-delà de la reconnaissance, dévoyé le parti de la Poignée de main qui est resté résolument dans l'opposition au pouvoir en place alors. Or Boubou Cissé a, un moment, incarné le pouvoir d'IBK en en devenant le Premier ministre le 23 avril 2019. Au plus fort de la contestation populaire du régime d'IBK, Boubou Cissé est reconduit à la tête d'un Gouvernement restreint en mai 2020 jusqu'à la chute du régime sous la houlette du M5-RFP, le 18 août 2020.

C'est donc un chaud partisan du régime d'IBK que vient d'accueillir l'URD. Certes Boubou Cissé n'était pas membre du parti présidentiel de l'époque, Rassemblement Pour le Mali, dont les caciques n'ont jamais accepté la nomination en tant que Premier ministre au détriment des cadres du parti auxquels IBK n'avait fait confiance qu'une seule fois en sept ans de pouvoir par la nomination d'Abdoulaye Idrissa Maïga. Cependant il avait la totale confiance du Président qui n'avait pas hésité à le reconduire alors que son pouvoir était au plus mal. Boubou Cissé ne lui a bien rendu en restant à ses côtés contre vents et marées jusqu'à la fin. Comment, dès lors, les héritiers de Soumaila Cissé ont pu ouvrir les bras pour accueillir un homme qui a un moment incarné le régime corrompu et antinational d'IBK ? Le Premier parti d'opposition manque-t-il tant de cadres et de personnalités capables de le représenter dignement ?

En tout cas l'arrivée de Boubou Cissé à l'URD ne manquera pas de susciter mille interrogations de la part des partis amis, particulièrement ceux réunis au sein du M5-RFP. Ces derniers pourraient aisément considérer cette adhésion comme inamicale même si le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a surpris plus d'un Malien en rendant une visite de courtoisie à Boubou Cissé en tant qu'ancien Premier ministre du Mali. Pour quel deal politique l'ancien et dernier Premier ministre d'IBK peut-il faire l'objet de tant de sollicitude quand les martyrs des journées des 10, 11 et 12 juillet attendent que justice leur soit rendue ? Boubou Cissé n'est-il pas comptable, à défaut d'être responsable, des tueries de Bamako, Sikasso, Kayes et Kéniéba quand la Force Anti-Terroriste a tiré à balles réelles sur la foule de manifestants composés majoritairement de jeunes aux mains nues ?

À défaut d'être une trahison vis-à-vis du M5-RFP, l'adhésion de Boubou Cissé à l'URD en est une vis-à-vis des Martyrs de juillet 2020. Au-delà du partage de bons procédés, Choguel Kokalla Maïga, qui a renouvelé sa détermination à rendre justice aux morts des journées de répression de juillet 2020, ne peut se déjuger. Boubou Cissé, qui était Premier ministre au moment des faits, n'a pu ignorer d'où venait l'ordre de tirer, à balles réelles, sur la foule des manifestants. Alors Boubou Cissé serait-il venu chercher refuge au sein d'un grand parti pour échapper à toute poursuite ? En tout cas si la section URD de Djenné lui a ouvert les portes du parti, il n'est pas certains que les cadres du parti aillent jusqu'à le présenter comme candidat à la prochaine présidentielle

de 2022. Certes l'URD, qui n'a pas de plan B après la disparition de Soumaila Cissé, manque terriblement de candidat pouvant remplacer valablement son défunt Président. Cependant choisir un « ibékiste » comme candidat à la présidentielle serait une insulte à la mémoire du Président fondateur du parti.

En politique on ne peut jurer de rien et tout est possible quand le pouvoir devient obsessionnel, surtout au Mali où on aura tout vu. Une chose est sûre, Boubou Cissé a plus à gagner dans son adhésion à l'URD que l'inverse. Car l'ancien Premier ministre d'IBK n'a aucune base, aucune foule derrière lui qui justifie sa cooptation par l'URD pour en faire le candidat du parti à l'élection de 2022. Le parti ne se relèverait pas d'une telle bourde politique. Boubou Cissé n'a ni la carrure ni l'envergure d'un homme d'État et il faudrait que l'URD soit totalement désespéré pour s'en remettre à lui afin de conquérir un pouvoir qui le fuit depuis sa création en 2003. La candidature d'un authentique membre du parti reste le seul choix de l'URD pour honorer la mémoire de Soumaila Cissé et les millions d'adhérents, toute autre manipulation relèverait du charlatanisme et ôterait au parti toute chance d'accéder enfin au pouvoir. Certes il sera difficile de remplacer Soumaila Cissé que l'URD a programmé pour être Président du Mali. Cependant le parti de la Poignée de main gagnerait plus à rester fidèle aux idéaux de son fondateur et président éternel qu'à prospecter des voies vouées d'avance à l'échec.

■ **Diala Thiény Konaté**

L'ESSOR



[REPORTAGE]

Créé au milieu des années 70 par un groupe de jeunes migrants revenus de France pour investir dans l'agriculture, Somakidi-kura est un hameau, situé à 15 km de Kayes. Les élèves de ce paisible village traversent plusieurs fois le fleuve par jour afin de suivre les cours dans l'école du village voisin de Samé



Bamako Niarela



Selon des sources médiatiques et plus précisément le site Akhbar al-Sahel, citant des sources spéciales a indiqué que le mercredi 23 juin, les mouvements d'un groupe d'éléments d'Al Qaida étaient aperçus dans la ville de Gavinané, dans le département d'Anouar, situé à proximité de la frontière mauritano-malienne. Selon les mêmes sources, le groupe susmentionné se composerait d'une quarantaine d'hommes armés et roulant à moto. Certains éléments du groupe étaient repérés auparavant dans la ville malienne de Didiéni, où ils auraient prié dans une des mosquées et invité des jeunes à adhérer au jihad.



Jeune Afrique



Selon l'ONU, la Libye offre le seul cas répertorié d'une élimination autonome de l'homme par une machine. C'était en mars 2020, en Libye.

S'agit-il d'un tournant dans l'histoire de la guerre ? Erick Sourna Loumtouang, auteur de « La guerre vue du ciel : l'usage des drones en terrain africain », tente de répondre.



Le royaume d'Eswatini, dernière monarchie absolue d'Afrique, a annoncé mardi l'instauration d'un couvre-feu tandis que l'armée a été déployée pour réprimer des manifestations pro-démocratie. Le roi est accusé d'avoir fui le pays.



Le deuxième rapport de la Chambre des comptes, embarrassant pour la présidence, a fuité le 28 juin... mais il n'avait pas vocation à être publié. Explications.



Koulouba Actu



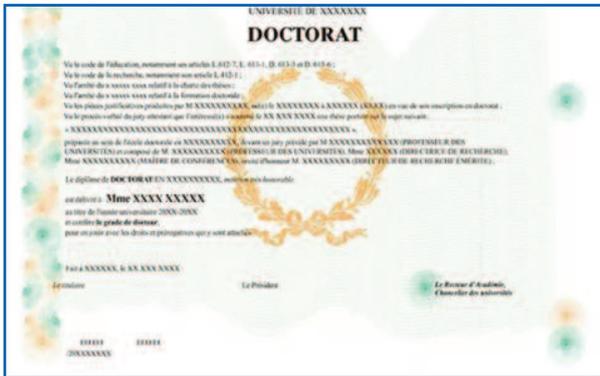
Le parti du béliet blanc de Tiébilé Dramé a fait des propositions écrites concernant la création d'une structure de gestion des élections dans le temps imparti à la transition. Pour cette formation politique critique envers le nouveau Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Korkalla Maiga, «la création d'une Structure de gestion des élections est possible dans le temps imparti ».



Abdoul Momini Bokoum



Yousouf Mangara
FAUX DIPLÔMES : Ouverture par le parquet de la commune 4 d'une enquête préliminaire sur les faux diplômes (étrangers comme nationaux) détenus par certains compatriotes et leurs ayant permis d'occuper des fonctions soit dans l'administration soit dans les universités.



RFI Afrique



Première réponse du gouvernement éthiopien après la reprise du Tigré par les Forces de défense du Tigré (TDF). À Addis-Abeba, le Premier ministre Abiy Ahmed et son gouvernement minimisent les pertes. Selon lui, ses troupes ont quitté le Tigré de sa propre volonté et pour se pencher sur de nouvelles priorités.



Pour son deuxième jour de visite dans son village de Mama, Laurent Gbagbo a reçu dans sa résidence plus de 200 chefs traditionnels, et des cadres locaux de son parti. Après dix ans d'absence dont huit en détention provisoire, l'ancien président a pris la parole pendant plus de 35 minutes, ponctuant son propos d'anecdotes et se présentant comme la victime d'un procès politique.



Casimir Apiè



Dinangourou : l'étau desserré !

Moussa Nouhoum Guindo



Fin de la grève de l'UNTM. Choguel Kokalla Maiga signe sa première victoire. Un communiqué d'un moment à l'autre.

Gouvernement du Mali



Coopération Mali -Banque Mondiale : Le Ministre SANOU entame les discussions avec le Groupe de la Banque Mondiale pour une reprise effective des opérations.

Le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU, a lancé le dialogue de reprise effective de la coopération entre la République du Mali et la Banque mondiale ce mardi après-midi, 29 juin 2021. Lors d'une réunion présentielle avec l'Equipe locale de la Banque au Mali conduite par M. Kofi NOUVE, Directeur des Opérations par intérim et en virtuelle avec des responsables de la Banque mondiale basés à Washington (USA), le Ministre de l'Économie et des Finances a échangé avec la mission d'évaluation de la Politique Opérationnelle OP-7.30 de la Banque sur le processus de reprise effective des opérations de la banque.

Lors des discussions, le Ministre SANOU a réitéré les assurances de l'engagement total du gouvernement du Mali à reconnaître l'ensemble des engagements internationaux pris par le Mali y compris . Il a plaidé pour une reprise pleine et entière des opérations existantes de la Banque au Mali et la formulation de nouvelles opérations. Le Directeur des Opérations par intérim a exprimé la volonté de la

Banque mondiale à continuer à accompagner le Mali à travers la mise en œuvre réussie des projets et programmes en cours. Le Ministre a salué la disponibilité des autorités de la Banque mondiale pour l'affermissement de ses relations avec la République du Mali et a réitéré toute sa disponibilité et celle du gouvernement à œuvrer dans ce sens.

Premier partenaire au développement du Mali avec un portefeuille actif de plus de 29 projets nationaux et régionaux qui totalise un montant global d'investissement d'environ 1,8 milliards de dollars US soit environ 910 milliards de F.CFA, la Banque mondiale intervient aux côtés du gouvernement dans la mise en œuvre de projets se rapportant aux infrastructures routières, au développement rural, aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable), à l'aide budgétaire, à la réforme de l'Etat et à la décentralisation, au développement urbain, à la culture, à la société civile, à l'environnement, à la sécurité alimentaire ou encore à l'appui au secteur privé.



Relai TV



Sécurité - Opération « Frago - Lakana-3 » : les FAMA rassurent les populations du secteur de Nara

Les FAMA ont effectué une opération d'envergure dans le secteur de Nara, du mercredi 23 au dimanche 27 juin 2021. Cette opération dénommée Frago Lakana-3 a concerné les localités de Doguinan, Ballé, Allahina, Bediat, Biribara, Bandjougoubougou, Dioroné, Dina, Dilly, et Goumbou.

Elle avait pour objectif de sécuriser ces localités et d'apporter plus d'apaisement aux populations, en luttant contre l'insécurité et autres actes de banditisme devenus récurrents dans la commune rurale de Ballé et ses alentours.

Selon le commandant Baba Dembélé, commandant du GTIA Waraba, chef de la mission, la situation sécuritaire de Ballé n'est pas exactement ce que les gens disent à travers les médias. La quiétude des populations de cette localité a été perturbée par certains bandits armés, a-t-il souligné. Partout où la mission est passée, les chefs des différents villages ont affirmé que ces bandits armés évoluent uniquement à motos, contrairement aux images qui circulent sur les

réseaux sociaux.

Le chef de la mission a déclaré que le passage des FAMA dans ces localités a été apprécié à sa juste valeur par la population de la zone. Elle a émis le souhait d'une pérennisation de ce genre de patrouille dans le secteur de Nara, a-ajouté le commandant Dembélé.



Radio Guintan



Braquage ce matin sur l'axe Gao-Bourem !

Ce 27 Juin 2021 des véhicules de transport en commun quittant Bourem pour Gao ont été braqués au niveau de Baria par 4 hommes armés sur 2 motos. Leurs biens matériels et l'argent ont été emportés. Pas de violences physiques.

La veille, deux jeunes a motos ont essuyé des tirs au niveau du châssis de Tondibi.



RP Médias



Infirmierie des Aigles du Mali et du RB Salzburg :

L'international malien attaquant de Salzburg, Sékou KOITA s'est blessé au genou ce Lundi lors du match de préparation contre OLYMPIAKOS (FC RED BULL SALZBURG 3-0 OLYMPIAKOS). Transporté directement à l'hôpital de St. Johann pour des

examens, l'entourage du joueur joint par notre rédaction évoque une rupture des ligaments croisés du genou. Nous en saurons d'avantage sur la durée de son indisponibilité dans les heures à venir. La rédaction souhaite prompt rétablissement à Sékou KOITA



■ Kassoum Diané



Depuis des mois un poteau de la sotelma est pendant sur la tête des passants dans une rue de Doumanzana... Signalé, les agents sont passés regarder puis sont répartis, et depuis plus rien ! Certains riverains sont stressés, car ne font pas la différence entre un poteau électrique et téléphonique, ils ne passent plus par cette rue. Le risque est que ce poteau ne chute sur des passants ou qu'un camion de passage arrache le reste. NB : ce poteau se trouve à la porte d'une école, à zéro mètre.



■ Paul Diarra



Escalade technique du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP à l'Aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, en partance pour Accra où il effectuera une visite d'amitié et de coopération avec ce pays frère, assurant la présidence de la CEDEAO. Le Chef de la diplomatie malienne a été accueilli et reçu, au salon d'honneur, par l'Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire, SEM Ousmane AG RHISSA, du Consul Général du Mali à Abidjan, M. Balla BAGAYOKO et du Conseiller à la Communication, M. Drissa DIOUARA. La Cellule de Communication de l'Ambassade du Mali en Côte d'Ivoire



Mali : L'ONU s'alarme de l'augmentation des atteintes aux droits de l'homme depuis six mois



La Haut-Commissaire aux droits de l'homme Michelle Bachelet appelle les autorités de Bamako à mener des enquêtes impartiales pour lutter contre l'impunité. Les homicides et les enlèvements sont majoritairement le fait des groupes armés non étatiques en particulier jihadistes, mais les forces maliennes de sécurité et de défense sont aussi responsables d'une partie des violations des droits humains. Les chiffres de l'ONU sont implacables : 617 atteintes aux droits de l'homme depuis janvier au Mali, dont 165 homicides, 40% de plus qu'au cours des six mois précédents. Quant aux enlèvements, la Minusma en a dénombré 328, deux fois plus en six mois que pendant toute l'année 2020, quatre fois plus qu'en 2019. Des violations des droits de l'homme avant tout commises par les groupes armés non étatiques, qu'ils soient jihadistes (JNIM, EIGS), ou communautaires. Mais les forces de défense et de sécurité maliennes ne sont pas en reste, avec 213 violations des droits de l'homme en six mois, dont 44 exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires de civils.

La Haut-Commissaire aux droits de l'homme s'est alarmée de ce triste bilan dans un communiqué. « J'exhorte les autorités maliennes à briser le cycle de l'impunité », a déclaré Michelle Bachelet, et à mener des enquêtes rapides, approfondies, impartiales et efficaces sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme, y compris celles commises par l'armée. « L'obligation de rendre des comptes doit prévaloir, a-t-elle souligné, pour garantir la paix. »

Source : RFI

La CAFO recousue à Gao : Lala Maïga unique présidente



La Coordination des associations féminines sombrait dans les vertiges de la division. Aucune tentative de recoller les morceaux n'avait jusque-là abouti. Deux bureaux issus de ses flancs étaient engagés dans une guerre sans merci de leadership, au lieu de faire remonter les préoccupations des mandants pour nourrir le débat local, ficeler un plaidoyer et faire le lobbying. Il a fallu attendre la semaine

La transition étend le périmètre de sa chasse à l'homme : L'épouse de Moctar Ouane aussi mise en résidence surveillée



L'information nous est parvenue hier vers 14h 05mn. L'épouse de l'ancien premier ministre Moctar Ouane a, elle aussi, été mise en résidence surveillée. Elle l'a su hier, dans l'après-midi lorsqu'elle s'apprêtait à quitter le domicile, sis à la Cité du Niger, pour son service. « L'épouse de notre frère, ancien PM, Madame Ouane Sophie Traoré, vient d'être informée qu'elle est en résidence surveillée au moment où elle s'apprêtait à se rendre au service. Donc pas libre de ses mouvements. Elle est notaire. Les raisons ne sont pas connues car les militaires qui se trouvent devant le domicile de Moctar Ouane n'ont rien avancé comme motif », nous informe une source proche de la famille de l'ancien PM. La question que l'on se pose, pourquoi une telle restriction sur elle alors qu'elle n'a pas occupé une fonction de l'État ?

La même source nous révèle que les téléphones de l'anciens PM ne lui ont pas été restitués : « Lorsque notre frère a été libéré, les militaires voulaient le garder à la base en même temps que l'ancien président de la transition qui s'y trouve jusqu'à présent. Mais, Ouane n'a pas accepté. C'est ainsi qu'il a été autorisé à rentrer chez lui sans ses deux téléphones qui se trouvent toujours entre les mains de ses geôliers. On ne sait pas aussi les motifs de cela ». Le vendredi dernier, nous avons titré, à la UNE de notre parution la détention en résidence surveillée de l'ancien PM et expliqué comment cela est arrivé. Qu'est-ce qui explique une telle attitude vis à vis d'un homme qui n'est pas politique ?

Les militaires ont-ils peur qu'il parle, c'est à dire donner sa version des événements qui ont conduit à sa contrainte à la démission ?

Ouane est un diplomate de renommée. Ont-ils peur qu'il mette au parfum son carnet d'adresses sur l'état de santé de la transition ?

En tout cas, au regard de l'évolution des événements, l'entourage de Moctar Ouane pense que les militaires veulent le garder en résidence surveillée jusqu'à la fin de la transition.

La rédaction / Source : Journal le Pays- Mali

dernière pour voir les deux camps tomber l'un dans les bras de l'autre sur une initiative du gouverneur de la région de Gao et qui a trouvé un écho favorable auprès des militantes déboussolées. Le tissu déchiré est recousu. Au lieu de deux bureaux, un seul a pignon sur rue avec à sa tête Lala Maïga opposée précédemment à Maïmouna Alwata. Toutes deux et leurs fiefvés soutiens ont promis de travailler désormais ensemble.

Source : Journal L'Informateur- Mali

Palmarès des hausses : Huiles, céréales, sucre, lait, viande



L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a donné récemment un palmarès des hausses par produit alimentaire de base : en tête les huiles, à l'exception de l'huile d'olive, puis les céréales de toutes sortes, le sucre, les produits laitiers et la viande. Ces hausses sont dues à l'explosion de la demande mondiale alors que les récoltes ont été abondantes au terme de la campagne agricole écoulée. D'ailleurs, elles devront battre cette année des records mondiaux en ce qui concerne les céréales.

La Chine, qui jusque-là, a été le premier importateur mondial de soja mais qui ne jouait pas un rôle déterminant sur les autres marchés agricoles, est devenue le premier importateur de céréales. Sur la campagne 2020 – 2021, elle va importer 55 millions de tonnes de céréales, c'est-à-dire plus du double de la campagne précédente. A cela va s'ajouter 1015 millions d'oléagineux, notamment du soja et un peu de tournesol. Aujourd'hui, la Chine est l'inconnue majeure sur les marchés agricoles, pendant que la situation est favorable à des productions record : absence de catastrophes climatiques majeures notamment.

En outre, la Chine connaît une transition alimentaire. Les Chinois changent de régime alimentaire, ce qui bouleverse les marchés. On mangeait du riz, peu de viande en dehors de celle du porc, maintenant on élève des bovins et en plus on se pique d'alimentation saine, biologique avec d'une part un souci de sécurité alimentaire et d'autre part un souci de sûreté alimentaire après la peste qui a frappé les porcs et la grippe aviaire qui a décimé la volaille. En d'autres termes, manger bien, sain et différemment.

La Rédaction / Source : Journal L'Informateur- Mali

Vendredi sanglant : 6 soldats tués, 15 casques bleus blessés

Notre pays a connu un vendredi tragique marqué par la perte cruelle de 6 militaires à laquelle s'est ajouté un blessé dans l'attaque de leur poste dans le dans le village de Boni. Rappelons que 10 soldats avaient péri en février dernier dans le même village.

Les troupes maliennes ont « vigoureusement repoussé » des « attaques simultanées » dont a été le théâtre vendredi dans l'après-midi ce village, peut-on lire sur la page Facebook des Forces armées maliennes.

Plus tôt dans la journée, 15 casques bleus, allemands pour la plupart, ont été blessés dans une attaque au véhicule suicide contre une position temporaire. Trois des 12 casques bleus allemands touchés sont grièvement blessés, a précisé la ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer. Deux d'entre eux sont dans un état stable tandis que le troisième a été opéré. Tous les blessés ont été évacués de la

Mines : Le Mali assigné devant une cour arbitrale



C'est assommant pour une entreprise canadienne que son rêve caressé de renouveler son permis d'exploitation minière se fracasse contre la décision de la Cour suprême. Le premier ministre d'alors, Moctar Ouane, a retiré le permis sans le réattribuer à une autre. B2 gold a replacé tous ses espoirs sur la nouvelle équipe gouvernementale dirigée par Choguel Kokalla Maïga. Nouvelle douche froide. Le ministre des mines et de l'eau, Lamine Seydou Traoré, a rejeté la demande, invoquant l'arrêt de la Cour suprême. Loin de s'avouer vaincue, la société d'exploitation de l'or a engagé une procédure d'arbitrage contre notre pays devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements basé à Paris. Cette annonce, faite le 25 juin dernier, a tout l'air d'un effroyable aveu d'échec ayant couronné toutes ses initiatives menées auprès des autorités de la transition. Le 29 mars dernier, la canadienne a crié son droit au renouvellement de son permis d'exploitation du gisement aurifère de Menakoto d'un an, en application du code minier de 2012. Elle a estimé à quelque 27 millions de dollars le montant de ses investissements, mais a oublié de signaler à l'attention du public tout le bénéfice tiré en 7 ans.

Source : Journal L'Informateur- Mali



zone par hélicoptère, a-t-elle ajouté. Un soldat belge a également été blessé, a rapporté le ministère belge de la Défense. Il a reçu les premiers soins sur place avant d'être transporté dans un hôpital.

La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a fait état de quinze blessés dans cette attaque au véhicule piégé contre une base temporaire près du village d'Ichagara. Elle avait établi là une position depuis jeudi dernier, le temps de « sécuriser une opération de remorquage d'un véhicule endommagé par l'explosion d'un engin artisanal. L'engin avait explosé au passage d'un convoi de la Minusma qui escortait le déploiement d'un bataillon « reconstitué » de l'armée malienne, c'est-à-dire intégrant d'anciens rebelles signataires de l'accord de paix de 2015.

SOURCE : JOURNAL L'INFORMATEUR- MALI

**La déontologie des magistrats :
Objet d'un atelier national soutenu par
la MINUSMA**



Les 15 et 16 juin derniers, s'est tenu à Bamako un atelier de formation sur la déontologie des magistrats. La MINUSMA, à travers sa Section des Affaires judiciaires et pénitentiaire, a appuyé la Direction nationale de l'administration de la justice (DNAJ) du Ministère de la justice et des droits de l'homme dans l'organisation de cette importante rencontre. Au cours de ces journées, deux formateurs de l'Institut national de formation judiciaire ont échangé avec une cinquantaine de magistrats déployés partout au Mali. Les règles de conduite édictées par le Code de déontologie malien (loi N.02054 du 16 décembre 2002) et les sanctions prévues en cas de manquement à ces règles déontologiques étaient au cœur des débats.

L'ensemble des participants a formulé des recommandations telles que : la création d'un « centre de veille sur la déontologie » au niveau du Conseil supérieur de la magistrature, la relecture du code de déontologie, la formation continue des magistrats et auditeurs de justice, la multiplication des missions d'inspection des juridictions et établissements pénitentiaires, et l'application effective des conclusions incluses dans les rapports de missions. Selon le Directeur adjoint de la DNAJ, l'atelier a permis au ministère de la Justice de mettre un accent particulier sur les responsabilités des magistrats dans la gestion des dossiers.

Cet atelier a participé aux initiatives du gouvernement de transition pour favoriser une plus grande transparence et intégrité des autorités judiciaires et, par là-même, renforcer la confiance de la population envers ses institutions étatiques.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



PARENA
Parti pour la Renaissance Nationale
Pour une société démocratique et solidaire

**Communiqué du PARENA sur la séquestration de
personnalités et simples citoyens maliens**

Le PARENA est préoccupé par la persistance de la privation de liberté des anciens Président et Premier ministre de la Transition. Il s'étonne que d'autres personnalités arrêtées à l'occasion du coup de force du 24 mai continuent à être en état d'arrestation, malgré l'engagement des autorités de la Transition de les libérer.

Il s'indigne enfin que l'épouse de l'ancien Premier ministre de la Transition ait été empêchée d'exercer librement sa profession.

Face à cette dérive d'une dictature rampante, le PARENA élève sa voix pour dénoncer l'arbitraire de ces privations de liberté et exige que ces citoyens maliens soient mis en liberté.

Cette situation doit être une préoccupation pour tous les Démocrates maliens et le PARENA salue la prise de position de l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants sur le sujet.

Dans l'Etat de droit que nous avons conquis de haute lutte, et conformément à la Déclaration Universelle des droits de l'homme, partie intégrante de la constitution du 25 février 1992, sont illégales toutes séquestration et arrestation opérées en dehors de tout contrôle judiciaire.

Le PARENA en appelle donc à la responsabilité des autorités de la Transition pour mettre fin à l'arbitraire et créer un climat apaisé dans un pays meurtri.

Bamako, le 30 Juin 2021

Le Comité Directeur du PARENA

**Abonnez vous à votre
journal numérique**

Malikilé
pour recevoir les dernières
informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 30 juin

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 30 juin 2021, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances. Le présent projet de loi est initié en application des articles 74 de la Constitution et 13 de la Charte de la Transition. Il vise à autoriser le Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures, qui sont normalement du domaine de la loi, durant la période comprise entre la clôture de la session ordinaire du Conseil national de Transition ouverte le 05 avril 2021 et l'ouverture de la session ordinaire d'octobre

2021.

Le projet de loi adopté habilite le Gouvernement à adopter des mesures nécessaires pour la réalisation de son programme dans les domaines ci-après :

- la création, l'organisation et le contrôle des services et organismes publics ;
- l'organisation de la production pour créer les conditions favorisant la promotion économique et sociale ;
- les statuts du personnel ;
- les traités et accords internationaux.

2. Sur le rapport du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le cadre organique de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau.

La Direction des Finances et du Matériel d'un département ministériel a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources financières et matérielles et l'approvisionnement des services publics relevant de ce département.

Le projet de décret adopté vise à doter, pour les cinq prochaines années, la Direction des

Finances et du Matériel du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau en personnel nécessaire pour l'exécution de ses missions.

3. Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant grille indiciaire unifiée des militaires et des personnels relevant des statuts des fonctionnaires de l'Etat, des Collectivités territoriales et des statuts autonomes.

L'adoption de ce projet de loi s'inscrit dans le cadre du respect des engagements pris par le Gouvernement, participe de l'apaisement du climat social et de la volonté de rétablir l'équité entre les agents de l'Etat.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une diminution du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a réitéré son appel au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie en vue de consolider la tendance à la baisse observée ces dernières semaines.

Bamako, le 30 juin 2021

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Chevalier de l'Ordre national



Prévention et lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Les membres du CNT à l'école de l'OCLEI



L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), en partenariat avec la Commission Loi du Conseil National de Transition (CNT), a organisé un atelier de renforcement des capacités des membres et du personnel de l'organe législatif de la transition en matière de prévention et de lutte contre l'enrichissement illicite.

Cet atelier fait suite à certain nombre de constats. En effet depuis des décennies notre pays connaît de nombreux problèmes qui compromettent les efforts déployés pour réaliser son développement durable et sa stabilité. Au nombre de ces problèmes, figure la corruption qui sévit dans presque tous les secteurs d'activité et limite l'accès de la population aux services sociaux de base tels que l'éducation, la formation, la santé, la justice, l'eau, l'électricité etc. D'où l'urgence de mobiliser tous les acteurs de la société à ne pas tolérer la corruption dans la mesure où ce phénomène est un problème qui concerne tous.

Il importe de rappeler que le Mali a signé et ratifié les instruments juridiques internationaux pertinents sur la prévention et la lutte contre la corruption, à savoir : la Convention des Nations Unies contre la corruption signée le 9 décembre 2003 et ratifiée par la Loi n° 043 du 22/07/2005 ; la Convention de l'Union

Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la corruption adoptée le 11 juillet 2003 et ratifiée par la Loi n°031 du 07/07/2005 ; le Protocole de la CEDEAO sur la Lutte contre la Corruption adopté le 21 décembre 2001 et ratifié par la Loi n°074 du 20/12/2002 ; la Déclaration de Dakar en matière de déclaration de patrimoine en date du 28 mai 2014 ; et les Principes de Jakarta sur l'indépendance des institutions nationales de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies et l'Union Africaine ont respectivement déclaré le 09 décembre journée internationale de lutte contre la corruption et le 11 juillet, journée africaine de lutte contre la corruption, en vue d'impliquer toutes les parties prenantes dans la lutte contre ce fléau. Au plan national, par Décret n°10-624/P-RM du 26 novembre 2010, il est institué une semaine nationale de lutte contre la corruption en vue « d'informer l'opinion publique sur les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière en République du Mali et de contribuer par la sensibilisation sur le phénomène en vue de restaurer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens ».

Aussi, conformément à une de ses attributions

spécifiques, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) accorde une grande place à la concertation et à la collaboration avec les acteurs impliqués dans la prévention et dans la lutte contre la corruption en général et l'enrichissement illicite en particulier. A cet égard, la collaboration avec l'organe législatif est indispensable en raison de son rôle essentiel dans l'adoption des lois appropriées en matière de prévention et de répression de l'enrichissement illicite et dans l'exercice du pouvoir de contrôle, le cas échéant, pour prévenir et lutter contre l'enrichissement illicite à tous les niveaux.

Pour jouer pleinement ce rôle, il a été jugé nécessaire de renforcer les capacités des membres et du personnel du Conseil National de Transition, d'où l'atelier qui a ouvert ses portes le mardi dernier. Les objectifs visés par cet atelier sont, entre autres, amener les membres et le personnel du CNT à maîtriser les concepts clés de la corruption et de l'enrichissement illicite ; connaître les enjeux et les défis liés à la lutte contre l'enrichissement illicite ; connaître le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre l'enrichissement illicite ; présenter les instances internationales de regroupement ou d'actions des institutions nationales de lutte contre la corruption.

A la cérémonie d'ouverture des travaux de cet atelier qui était présidée par Assarid Ag Imbarcaouane, Premier-vice du CNT, le Président de l'OCLEI, M. Moumini Guindo a rappelé que l'atelier en question est consécutif à l'audience que le Président du CNT a accordée à une délégation de l'OCLEI conduite par lui-même le 26 janvier 2021. Audience au cours de laquelle le Président du CNT a exprimé la nécessité de collaboration entre l'OCLEI et le CNT. « Concrétisant ces propos, en concertation avec le Président de la Commission des Lois, nous avons eu une séance de travail ici même où nous sommes convenus de l'idée d'un atelier de renforcement des capacités des membres du CNT en matière de prévention et de lutte

contre l'enrichissement illicite », fera-t-il savoir.

Occasion pour lui de saluer le leadership du Président du CNT et, à travers lui, l'engagement des membres de l'organe législatif qu'ils incarnent. Pour Mounini Guindo, le phénomène de la corruption, devenu quasi-systémique dans notre pays, se manifeste sous plusieurs formes. Il peut s'agir, selon le mode d'action, des pots-de-vin, l'extorsion, le trafic d'influence, le népotisme, la fraude, le détournement de fonds, l'abus des biens ou des deniers publics, l'enrichissement illicite, etc. Aussi, est-il convaincu bon que les personnes potentiellement corruptibles ne se conduiront honnêtement que si les textes de loi condamnant la corruption sont clairs, sans ambiguïté et appliqués correctement. Et de faire sienne cette citation Comme d'Aristote : « ...les bonnes lois ne servent à rien si elles ne sont pas respectées ».

« C'est pourquoi la responsabilité de l'organe législatif est grande eu égard à son rôle dans l'adoption des lois appropriées. Ces lois doivent inclure la prévention du fléau et son incrimination, mais aussi la détection et la répression des cas avérés. Ces lois doivent aussi mettre un accent particulier sur le recouvrement des avoirs illicites, et c'est là que réside la valeur ajoutée de la loi du 27 mai 2014, car elle prévoit la saisie et la confiscation des biens illicites au profit du Trésor public », a indiqué Moumouni Guindo, qui regrette cependant l'absence d'une structure de gestion des biens illicites, toute chose qui affaiblit le mécanisme. Il faudrait donc, selon lui met-

tre en place une agence de gestion et de recouvrement des avoirs criminels pour rendre encore plus efficace la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les autres formes de délinquance économique et financière conformément aux instruments juridiques internationaux et à la pratique en cours dans d'autres pays africains et non africains. Aussi Moumouni Guindo pense que pour jouer pleinement leurs rôles respectifs, il est nécessaire que le CNT et l'OCLEI échangent des informations et des bonnes pratiques pour renforcer les capacités des membres de l'organe législatif. De tels échanges permettent, permet, selon lui, de transposer les bonnes pratiques dans le droit interne. Le présent atelier s'inscrit dans cette optique. Et d'indiquer : « Discuter d'une telle problématique avec vous va de soi, car vous êtes des acteurs de premier plan. Echanger avec vous, c'est renouer avec nos valeurs de dialogue, d'ouverture, d'inclusion, de collaboration et de responsabilité. En parlant avec vous, nous pourrions ensemble comprendre le phénomène dans toutes ses dimensions. Et en échangeant avec vous nous pourrions, ensemble, identifier les meilleures solutions. C'est pourquoi, cette session revêt une importance capitale à nos yeux ».

Pour le Président de l'OCLEI, il faut la sensibilisation des populations à tous les niveaux. Chacun, institutions, organismes étatiques, partis politiques, syndicats et faitières, ayant un rôle important à jouer pour rappeler nos valeurs ancestrales de dignité, de fierté, de redevabilité, de probité, du respect de la chose

publique, d'honnêteté et de droiture. « Par l'échange, la concertation et la discussion, nous pouvons faire reculer le phénomène de la corruption et contribuer ainsi au développement de notre pays », a-t-il conclu.

Il faut cependant signaler que l'adoption, en l'état, des projets de textes issus de la relecture de la loi portant prévention et répression de l'enrichissement illicite et de ses textes subséquents consacrera un recul de la lutte contre la corruption en ce qu'ils prévoient des mesures contraires aux standards internationaux et aux meilleures pratiques internationales. A titre d'illustration, certaines dispositions des projets de textes laissent apparaître : une confusion entre le champ d'application de la loi sur l'enrichissement illicite et la déclaration de biens (l'article 5 du projet de loi portant prévention et répression de l'enrichissement illicite); la suppression de la mise à jour annuelle des déclarations (article 10 du projet de loi), ce qui est contraire à la Constitution et à la Charte de la Transition ; le fait de priver l'OCLEI du pouvoir de traiter et d'exploiter les déclarations de biens (disposition en vigueur biffée) ; la suppression de la possibilité pour les personnes physiques ou morales de saisir l'OCLEI au moyen de dénonciations et de plaintes (article du projet de loi portant création de l'OCLEI ; disposition en vigueur biffée) ; la privation de l'OCLEI de ses moyens d'investigation (article 18 du projet de décret et article 22 du projet de loi portant création de l'OCLEI) ; l'exclusion des représentants de la société civile et du secteur privé de la composition de l'OCLEI (article 8 du projet de loi portant création de l'OCLEI) ; un dépassement de son mandat par la Commission de relecture.

Aussi, en vue de la relecture envisagée des textes de prévention et de répression de l'enrichissement illicite, il est indispensable que les membres du CNT veillent d'une part à ce que les critères prévus par les standards internationaux et les bonnes pratiques soient respectés pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite, et d'autre part à ce que les projets de textes ne soient pas adoptés par la procédure d'urgence quelles que soient les circonstances, compte tenu des intérêts supérieurs de la société.

■ Yama DIALLO



Examens de fin d'année : Les préparatifs vont bon train à l'Académie Rive droite de Bamako

L'académie d'enseignement Bamako rive droite prend les devants pour les préparatifs des examens de fin d'année. En prélude, à l'organisation des examens scolaires de la session 2021, la directrice de l'académie d'enseignement Bamako rive droite (AEBRD), Mme Touré Zahiatou Ayouba a réuni tour d'elle, le mercredi 30 juin 2021, tous les responsables des services décentralisés et déconcentrés pour passer au peigne fin toutes les questions liées aux évaluations de fin d'année qui pointent à l'horizon.



La rencontre visait à améliorer la gestion des examens par la forte implication des responsables des services décentralisés et déconcentrés (le conseil de district, le gouvernorat, les conseils communaux, les Directeurs d'Académie d'enseignement, les Directeurs des centres d'animation pédagogique) et tous les partenaires et acteurs de l'école (syndicats d'enseignant, comités de gestion scolaire, chefs de quartiers, parents d'élèves, associations des promoteurs d'écoles privés, services de sécurité et de protection).

A l'entame de son intervention, la directrice de l'académie d'enseignement Bamako rive droite, Mme Touré Zahiatou Ayouba a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'organisation des examens. « **Chaque année à l'approche des examens, nous rencontrons les partenaires et les acteurs de l'éducation pour échanger autour de l'organisation des examens. Je ne doute point que de cette rencontre sortira des propositions concrètes pour une bonne organisation. Le respect des**

textes permettra de minimiser le risque de fraude. Par conséquent, j'invite les différents acteurs et partenaires à jouer pleinement leur rôle qu'on ait des examens propres et crédibles. », a-t-elle dit.

Le chef de division planification, examen et concours, Daba Traoré a expliqué les différentes étapes des examens de fin d'année. Aussi, il a précisé que ces examens constituent un enjeu majeur. Selon lui, cette rencontre a pour finalité de clarifier les différentes étapes de l'examen et leur contenu, d'expliquer les textes relatifs à l'organisation des examens, d'expliquer les rôles et responsabilités des acteurs et des partenaires scolaires dans la gestion des examens, d'informer, d'expliquer et de sensibiliser les partenaires et acteurs de l'école sur les conséquences de la fuite des sujets et de la fraude.

Dans ses propos, il a brossé le tableau de la situation de l'académie d'enseignement Bamako rive droite. Le nombre de candidats par l'examen est reparti comme suit: 32 021 candidats pour le diplôme d'études fondamentales (DEF) répartis entre 137 centres, 37438

candidats pour le baccalauréat repartis entre 64 centres d'examen, 2180 candidats pour certificat d'aptitude professionnel (CAP) repartis en 3 centres d'examen, 4700 candidats repartis entre 8 centres d'examen pour le brevet de technicien première partie (BT1) et 1289 candidats de brevet de technicien deuxième partie (BT2) répartis entre 4 centres d'examen. Aussi, faudrait-il le rappeler, les échanges ont porté sur les transporteurs des confidentiels, la sécurisation des centres d'examen, les critères pour le choix des surveillants, des correcteurs et des membres du secrétariat et la pathétique question de fuite des sujets. Les débats ont été parfois houleux et passionnés. Au finish, des réponses claires ont été données à toutes les interrogations. S'agissant de la fuite des sujets, les acteurs et partenaires de l'école ont interpellé les parents d'élèves à accompagner les autorités afin de mettre fin à cette pratique grave qui n'honore pas le système éducatif de notre pays.

■ Ibrahim Sanogo

Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Les membres du CNT se ressource

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCEI), en concert avec la Commission des lois du Conseil National Transition, a organisé, mardi 29 juin, un atelier de renforcement des capacités des membres de l'organe législatif de la Transition en matière de prévention et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.



Conformément à une de ses attributions spécifiques, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCEI) accorde une grande place à la concertation et à la collaboration avec les acteurs impliqués dans la prévention et dans la lutte contre la corruption en général et l'enrichissement illicite en particulier. A cet égard, le président de la commission loi du CNT, Dr Souleymane Dé a insisté sur la nécessité de la collaboration de l'OCEI avec l'organe législatif. Selon lui, cette alliance est indispensable en raison de son rôle essentiel dans l'adoption des lois appropriées en matière de prévention et de répression de l'enrichissement illicite. Dans l'exercice du pouvoir de contrôle, le cas échéant, selon lui, il faudra prévenir et lutter contre l'enrichissement illicite à tous les niveaux.

Au plan national, par Décret n°10-624/P-RM du 26 novembre 2010, il est institué une semaine nationale de lutte contre la corruption en vue « d'informer l'opinion publique sur les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délin-

quance économique et financière en République du Mali. Aussi, il s'agit de contribuer par la sensibilisation sur le phénomène en vue de restaurer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens ».

Le Mali connaît depuis plusieurs années des crises cycliques qui affectent toutes les initiatives pour son développement harmonieux et durable. A la base de ces crises, figure la corruption qui sévit dans presque tous les secteurs d'activité.

Aux dires du président de l'OCEI, Moumouni Guindo, ce fléau limite l'accès des populations aux services sociaux de base tels que l'éducation, la formation, la santé, la justice, l'eau, l'électricité. Ainsi dira-t-il, la nécessité de mobiliser les acteurs de la société est primordial pour mener « une lutte implacable contre ce phénomène qui n'épargne personne. Le phénomène de la corruption devenu quasi-systémique dans notre pays se manifeste sous plusieurs formes. Il peut s'agir, selon le mode d'action, des pots-de-vin, l'extorsion, le trafic d'influence,

le népotisme, la fraude, le détournement de fonds, l'abus des biens ou des deniers publics, l'enrichissement illicite entre autres », a-t-il martelé.

Prenant la parole, le vice-président du CNT, Assarid Ag Imbarcaouane a précisé la réelle nécessité de la collaboration entre les deux institutions. Concrétisant ces propos, en concertation avec le Président de la Commission des Lois, « nous avons eu une séance de travail ici même où nous sommes convenus de l'idée d'un atelier de renforcement des capacités des membres du CNT en matière de prévention et de lutte contre l'enrichissement illicite », a-t-il exprimé

Cette journée d'échanges et de concertation entre les deux structures devrait permettre de faire reculer le phénomène de la corruption et contribuer ainsi au développement de notre pays. Les travaux ont pris fin sur cette note d'espoir.

■ Ibrahim Sanogo

In memoriam

Abass :

Adieu, Chef des Latrines

Mardi, 29 juillet 2021, il est environ 13h. Mon téléphone sonne longuement. Mais, je ne peux répondre, parce qu'au volant de la voiture. Une fois stationné, je vérifie le nom de la personne qui m'appelait avec insistance. C'était celui du comptable de la Maison du Hadj, Abdoulahi TRAORE, auquel tu es d'ailleurs apparenté à travers ta belle-sœur, Jeannette, ophtalmologue et épouse de ton défunt aîné, le Pr Moussa TRAORE, neurologue de renom et ancien doyen de la Faculté de médecine de Bamako. Il me dit calmement, comme à ses habitudes (c'est vrai qu'il est d'un calme olympien en toutes circonstances) : « Je viens de lire sur les réseaux sociaux que ton ami est décédé, Abass Fambougouri ». Je lui réponds : « Si c'est répandu dans les réseaux sociaux, c'est que c'est vrai, parce que je sais qu'il était gravement malade depuis un bon moment ». Effectivement, quand je me suis connecté, j'ai eu la confirmation de la terrible nouvelle : le grand Chef des latrines de la grande famille DIARRA s'en est allé, pour de bon, nous laissant dans le chagrin et la tristesse, en attendant notre propre ultime rendez-vous avec le Seigneur des mondes.

Tu sais, chaque fois qu'un petit TRAORE veut se vanter devant moi, en faisant valoir ses gros titres, je le remets dans ses petits souliers en lui rappelant ce que tu es pour nous : « le grand Chef des latrines ».

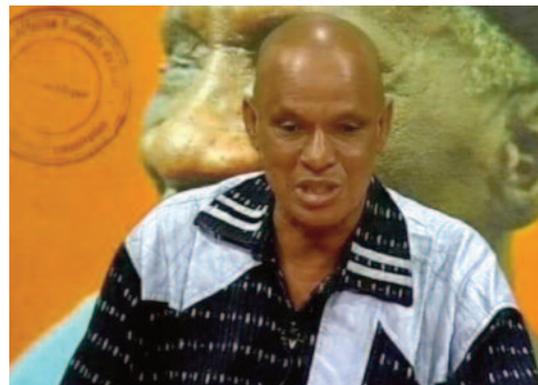
Ce titre, tu l'as obtenu de haute lutte après ta nomination au poste de chef de Cabinet par ta Tante, Mme DIARRA Mariam Flanté DIALLO, ministre de la Communication, sous le règne du Président ATT (paix à son âme).

A l'époque, j'animais la rubrique « humour » dans le quotidien des sans voix, Info-Matin, par le biais de laquelle, j'ai salué ta nomination, en te qualifiant de « Chef des latrines », le mot « cabinet » signifiant « latrine » dans une certaine acception en langue bamanan. A la lecture de cet hommage exceptionnel

et bien mérité, un de tes grands-pères se rend à ton bureau pour te mettre à l'épreuve. Il se présente à ta secrétaire et celle-ci t'informe, par le truchement de l'interphone, de la présence d'un « Vieux » qui voulait te voir. Tu lui dis de bien s'occuper de la personne âgée en question en termes commodités gustatives (thé à la menthe, Lipton, lait, etc.), le temps pour toi de libérer les personnes qui étaient déjà dans ton bureau. Une fois ces personnes sorties, tu fais appeler ton grand-père, que tu ne connaissais pas encore, ni d'Eve ni d'Adam. Tu lui dis : « Mon père (vu son âge très avancé et ses cheveux blancs), je suis à toi. Et que puis-je faire pour toi ? ». Il te répond calmement : « Le problème, c'est que mes latrines sont toutes remplies et même bouchées ». Confus et même énervé, tu répliques : « En quoi est-ce que moi Abass, je suis concerné par ce problème ? Tu t'es trompé d'adresse et de personne. Va plutôt voir les spiro (citernes) pour cela ». Imperturbable, ton grand-père te fait savoir : « Je ne me suis pas trompé d'adresse, ni de personne. Car, je viens de lire dans un journal de la place que toi, Abassa Fambougouri TRAORE, viens d'être nommé chef de cabinet, c'est-à-dire des latrines. Donc, il faut faire vite, parce que c'est le trop plein chez moi, à cause de tous tes parents, affamés et sous-alimentés, qui séjournent régulièrement chez moi pour se remplir la panse et pouvoir avoir de l'embonpoint à revendre ». C'est en ce moment que tu réalises que le Vieux est un respectable notable KONE/DIARRA. Aussitôt, tu décroches ton téléphone pour déverser ta bile vengeresse sur moi, en me traitant de tous les noms d'Israël ; si ce n'est du Mali : « Je sais que c'est toi seul qui écris ce genre d'histoires à faire dormir debout sur moi et les miens. Je viens de dire à un de tes pères d'aller au diable et de se faire voir ailleurs. Il faut manger vous-mêmes vos excréments, parce que nous n'allons pas polluer notre environnement et notre cadre de vie en les déversant dans la nature ».

C'était au lendemain de ton retour de Nioro du Sahel (ma ville natale), où tu étais allé couvrir les festivités du Maoulid, l'anniversaire du Prophète de l'islam, avec le Chérif Mohamédou Ould Cheick Hamallah HAIDARA.

Tu me confies que ton séjour à Nioro était toujours un moment de joie et de plaisir pour toi avec mes frères et neveux qui te fatiguaient beaucoup par des coups à toi assésés, par



doses successives, sous le couvert du cousinage à plaisanterie. J'encaisse néanmoins le coup, avec la philosophie qui sied en la circonstance : tes insultes sont des éloges pour moi et une source de joie immense, dans le sillage du pacte social qui nous lie à jamais, remontant aux temps immémoriaux de nos ancêtres respectifs.

Je peux témoigner que tu n'as jamais failli en ce qui concerne le respect de ce pacte. Ton estime à mon endroit s'accroît davantage accrue quand tu constates, de visu, que ton aîné Moussa TRAORE et moi étions très liés. En effet, malgré le grand écart d'âges entre nous (plus de 20 ans), on était des amis et il m'invitait régulièrement à dîner chez lui avec son épouse Jeannette. Seul cet héritage ancestral est capable d'une telle prouesse à pouvoir briser les barrières sociales : un véritable pied-de-nez à la gérontocratie, cette valeur sacro-sainte de la société malienne en particulier et africaine en général. En tous les cas, tu auras mérité de la patrie malienne par ton professionnalisme comme en témoignent tes nombreux reportages de belle facture à la télévision, de véritables cas d'écoles pour journalistes en herbe, sans oublier ton esprit d'équipe, ni ton sens élevé de la convivialité et de la confraternité journalistique, aussi bien à l'ORTM que dans la vie de tous les jours et dans différents cabinets ministériels.

Tu auras également impressionné par ton esprit d'indépendance et ton courage, en publiant des articles d'opinion dans la presse privée, sur des sujets d'intérêt national, sans recourir au fard du pseudonyme quelconque, à l'instar de nombreux intellectuels. Un trait de caractère que tu as hérité de moi-même, Bina SOD. Dors en paix, Chef des Latrines.

Par Seydina Oumar DIARRA-SOD
Journaliste/Analyste politique

Espace D'interpellation Démocratique (EID) : Un retour après une année d'absence

A la faveur d'une conférence, les activités de la 25ème session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID), ont été lancées, le mercredi 30 juin 2021, dans les locaux du Médiateur de la République. Cet espace a pour objet d'informer les opinions publiques nationale et internationale sur l'état des Droits de l'Homme en République du Mali, de contribuer de manière active et pédagogique à la réalisation d'une culture démocratique, nationale et d'impulser de façon significative la politique de promotion et de protection des droits et libertés des citoyens.



L'année 2020 a été marquée dès ses premiers mois par la pandémie de Coronavirus qui a ébranlé le monde entier. Dans un tel contexte, l'espace d'interpellation démocratie ne pouvait se tenir.

L'Espace d'Interpellation Démocratique offre un cadre d'échange dynamique, au cours duquel les Ministres sont interpellés par des citoyens sur des questions qui relèvent de la bonne gouvernance en matière de droits et libertés publiques. Il s'agit de la présentation de l'EID, des activités préparatoires, des motifs du report de la 25ème session, de la situation des interpellations de la 24ème l'état de traitement des interpellations, des activités préparatoires et de la tenue de la 25ème session. Créée le 10 décembre 1994, l'institutionnalisation de l'EID est portée par le Décret N°96-159 P-RM du 31 mai 1996, traduisait le désir des autorités nationales de célébrer, à cette occasion la journée de la Déclaration Univer-

selle des Droits de l'Homme de 1948 et d'exprimer ainsi leur engagement pour le respect des principes édictés par cette déclaration.

Dans sa déclaration liminaire, le secrétaire permanent de l'EID, Adama Tiémoko Traoré a rappelé l'origine de cet espace, qui remonte au processus de démocratisation dans notre pays. Cette opportunité ouverte à notre pays, dit-il, offre de nouvelles perspectives en matière de protection et de promotion des Droits de l'Homme.

Au titre de la 24ème session de l'EID en 2019, dit-il, le Secrétariat Permanent a reçu 465 dossiers d'interpellation se répartissant par zone de provenance comme suit : Kayes : 68, Koulikoro : 33, Sikasso : 63, Ségou : 65, Mopti : 36 Tombouctou : 11, Gao : 32 District de Bamako : 153, Diaspora : 04. L'examen et le classement ont porté sur 465 dossiers d'interpellation par la Commission Préparatoire.

La Commission Préparatoire de la 24ème session de l'EID a procédé au dépouillement des dossiers d'interpellation soumis à son examen du 18 octobre au 06 novembre 2019, sous la présidence du Secrétaire Permanent de l'EID. Après avoir statué et délibéré, la Commission Préparatoire a classé les 465 interpellations en trois (03) catégories : interpellations lues qui s'élèvent à 38, soit 8,17%. Les interpellations retenues pour suite à donner est de 208, soit 44,73% ; les interpellations non retenues s'acheminent vers 219, soit 47,09%. Au total, 246 interpellations ont été retenues sur les 465, soit 52,90%.

A propos de Etat de traitement des dossiers retenus et les recommandations du jury d'honneur, toutes les 38 interpellations retenues pour la lecture le 10 décembre ont reçu des réponses de la part des départements ministériels. Pour les 208 interpellations retenues pour suite à donner, 158 ont reçu des réponses de la part des départements ministériels soit 75,96%.

Concernant les recommandations du Jury d'honneur seuls les ministères de la Justice, le ministère de la santé, le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions n'ont pas encore réservé de réponses.

Pour mémoire, le Médiateur de la République informe six (06) mois avant la tenue de la session de l'EID le public, par les moyens de communications appropriés, sur les objectifs et sur les modalités de participation aux travaux de l'EID.

Les réponses des interpellations retenues pour la lecture seront lues le 10 décembre, jour de la tenue de la session. Les réponses des interpellations retenues pour suite à donner sont attendues dans un délai de trois mois. Les interpellateurs des dossiers non retenus sont informés des motifs de non recevabilité de leurs interpellations.

Après la séance de dépouillement, les dossiers seront envoyés aux départements ministériels pour les éléments de réponse. « **Un Jury d'Honneur est mis en place par le Médiateur de la République à qui les résultats du dépouillement des interpellations et les dossiers retenus sont donnés** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo

Allongement de la transition : Un débat passionnant et passionné

Le débat sur l'allongement de la transition agite le monde associatif et la classe politique ou le commun des mortels. Ceux ou celles qui proposent une prolongation de la transition et ceux ou celles qui sont rattachés au strict respect du calendrier. Que disent-ils à l'appui leur choix ?



Le débat est révélateur d'une profonde division de la société malienne entre les tenants de « donner le temps au temps » pour mener à fond les réformes politiques

et institutionnelles et les partisans du fétichisme de calendrier électoral. Les femmes leaders de Kati ont réussi la prouesse de le raviver la semaine dernière, de le sortir des

salons feutrés et de le propulser sur les antennes de la télévision nationale. Les arguments sont variables en fonction des appartenances à des organisations politiques, de la société civile voire du lieu de résidence. Tenez ! Kati, ville garnison, où les coups d'Etat n'affolent pas autant qu'à Bamako, difficile de trouver un fils, un parent qui n'est pas militaire.

Une association des femmes leaders a confié « nous, femmes leaders, avons pris l'engagement et ce n'est autre que le prolongement de la durée de la transition afin d'assurer aux Maliens des élections paisibles ». Sa présidente, Mme Bakayoko Mariam Coulibaly s'est prononcée ouvertement en faveur de la prolongation de la transition. Lors de son investiture, cet officier de 38 ans s'est voulu rassurant. « Je voudrais rassurer les organisations sous régionales et la communauté internationale en général que le Mali va honorer l'ensemble de ses engagements pour et dans l'intérêt supérieur de la nation » et a affiché sa volonté d'organiser « des élections crédibles, justes, transparentes, aux échéances prévues ».

Goïta n'a pas varié dans le sillon tracé

A son tour, le Premier ministre, Choguel Kollala Maïga, s'est livré au même exercice. Profitant du séminaire gouvernemental, il a brodé autour de ce sujet crucial. « Nous allons réactualiser le programme de travail gouvernemental pour l'adapter aux urgences et au temps imparti » a-t-il martelé.

L'Organisation des Nations-Unies (ONU) a réaffirmé la nécessité d'élections « libres » en février 2022. La plupart des membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont indiqué que la tenue d'élections libres et impartiales au Mali était décisive : « la priorité absolue doit être l'organisation de l'élection présidentielle le 27 février 2022 » sans candidature des responsables de la transition.

Que dit de plus la Coordination des femmes de Kati à l'appui de son choix ? Cette prolongation doit permettre aux autorités de régler l'insécurité et mener à bon port les réformes institutionnelles et politiques. Synergie 22 des organisations de la société civile pilotée par Dr Ibrahim Sangho lui a fait chorus en appelant à l'adoption « d'un chronogramme électoral réaliste »



Une entorse aux engagements pris auprès de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) qui ne prévoient aucune prolongation de la transition.

Le Premier ministre a à cœur d'organiser d'ici septembre le dialogue national présenté comme le « deuxième chantier du gouvernement » en vue « d'établir un diagnostic partagé de la profondeur de la crise traversée » par le pays et de prendre conscience « des enjeux, des défis et des vulnérabilités structurelles ».

Les fétichistes du calendrier

Une initiative qui a provoqué une levée de bouclier. Tiébilé Dramé, ancien ministre des Affaires étrangères, a estimé le temps très court pour se prêter à ce genre de forum qui s'apparenterait plus à une manœuvre tendant à repousser la date des élections. Ses prises de position lui ont valu une avalanche de critiques frisant parfois le mépris, allusion est faite à son passage jugé trop transparent au gouvernement du président Ibrahim Boubacar Keita qu'il avait auparavant tancé. D'aucuns rattachés au strict respect des

échéances électorales ont les yeux rivés sur les indicateurs économiques. La pandémie du Covid, associée au coup d'Etat, en août 2020, a fait passer l'économie d'une forte croissance de 5,1% du PIB réel en 2019, à une récession au cours de laquelle le produit intérieur brut (Pib) réel a diminué de 2% en 2020, ce qui correspond à une perte totale de croissance de 7,1 points de pourcentage, selon l'Agence française de développement. Cette forte récession est liée à une contraction de 3,5% de la croissance du secteur secondaire (-1,6%) et de 5,5% de la croissance du secteur tertiaire (0,8%). A cela s'est greffée une chute des exportations nette due à la faiblesse de la demande mondiale et un repli des investissements publics, les ressources des programmes publics ayant été affectées aux secteurs sociaux. Cette récession est également attribuée à une baisse de l'investissement et de la consommation privés. L'inflation qui a chuté de 2,9% en 2019 grâce à une production céréalière record risque de rebondir de 0,5% suite à des problèmes d'approvisionnement ; le déficit budgétaire s'est considérablement creusé en raison de la baisse des recettes fiscales.

Le plus tôt serait le mieux

2021 devait permettre la relance économique mondiale et avec un bond du Pib réel malien de 4% en 2021 et de 5,7% en 2022. Une telle performance découlerait d'une reprise des activités des secteurs secondaire et tertiaire et d'un coup de bambou aux exportations ; les recettes fiscales sont faibles, à 13,3% du PIB en 2020 contre 20% par rapport à la norme régionale.

Le faible pouvoir d'achat des ménages est lourdement affecté par un rebond des produits de grande consommation – huile, produits laitiers, viande, ciment, etc. « Les militaires au pouvoir ont tout promis mais n'ont rien fait pour soulager les ménages. Les prix ont grimpé et rien ne dit que les choses vont s'améliorer. Mieux vaut qu'ils organisent les élections et laissent le pays entre les mains du président élu. A charge pour ce dernier de mener les réformes tant attendues et de relancer une économie moribonde », a tempêté Issa Diarra, enseignant.

Georges François Traoré

Source : Journal L'Informateur- Mali

Le premier ministre Choguel Kokalla Maïga rassure : « Il y aura un organe indépendant qui va organiser les élections »

Le Premier ministre de la Transition a profité de sa visite de courtoisie à la Maison de la Presse pour rassurer les Maliens de la création de l'Organe unique de gestion des élections dans les 8 mois qui restent pour la Transition. C'était le lundi dernier.



La sécurisation des personnes et leurs biens ; les réformes politiques et institutionnelles ; et enfin l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes sont les priorités que le gouvernement de la Transition s'est fixées. C'est en tout cas ce qu'a expliqué le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga lors de sa visite à la Maison de la presse en début de cette semaine.

Le 2ème volet est celui qui fait l'objet de beaucoup de commentaires. Pour le chef du gouvernement, les réformes politiques et institutionnelles seront inclusives. De l'élaboration du calendrier jusqu'à la tenue des élections, Choguel promet de respecter l'inclusivité qui, selon lui, voudrait dire la concertation des forces vives de la nation à

chaque décision ou initiative importante. « **Le calendrier que nous allons élaborer, nous allons le débattre avec uns et les autres pour voir les points de blocage éventuels, les lever ensemble pour aller vers des élections et minimiser les risques de contestation.** », a rassuré l'ingénieur télécoms.

L'organe unique sera créé

Même si certains partis politiques s'y opposent, la création de l'organe unique de gestion des élections est le souhait de bon nombre de politiques et d'acteurs de la société civile malienne. Certains sont favorables à l'organe, mais s'inquiètent de la possibilité de sa créa-

tion pour le reste de la durée de la Transition. A ce niveau, le Premier ministre rassure tout le monde. L'organe unique sera créé, selon lui, dans le délai aussi. « **Il n'y a plus de débat. Il y aurait-il oui ou non un organe unique de gestion des élections ? La décision politique est prise, il y aura un organe indépendant qui va organiser les élections** », a déclaré le premier ministre. Pour lui, la durée de la Transition sera respectée. « Les neuf mois qui restent, nous allons tout faire pour aller aux élections », a promis Dr Choguel Kokalla Maïga avant d'indiquer que l'échec de la Transition n'arrangera personne.

Les résultats du DNI, matière première pour préparer les Assises Nationales de la Refondation (ANR)

Les Assises nationales de la Refondation, une assise de plus ? Non, selon le premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Ces assises, à l'entendre, sont d'une importance capitale, car leurs résolutions seront exécutoires même après la transition. Il a également rassuré que ces ANR ne mettront nullement en cause les résolutions du Dialogue national Inclusif. A l'en croire, la matière première pour préparer les Assises Nationales de la Refondation (ANR), c'est les résultats du dialogue national inclusif (DNI), ceux de la conférence d'entente nationale et ceux des États généraux de la décentralisation. « **Les résolutions des Assises nationales de la Refondation (ANR) qui auront la volonté de tous les Maliens seront obligatoires pour toute personne qui veut prendre le pouvoir au Mali** », a précisé le chef du gouvernement de la Transition.

Boureima Guindo

Source : Journal Le Pays-Mali

Tombouctou et Taoudéni : Examen des propositions des organisations féminines sur les réformes politiques et institutionnelles

Le Bibliothèque Fondo Kati a abrité les 15, 16 et 17 juin derniers, un atelier régional de consolidation des propositions de réformes politiques et institutionnelles. Organisée par le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) et le Réseau des Jeunes Femmes Leaders des Partis Politiques Et des Organisations de La Société Civile (REJEFPO), cette importante rencontre a reçu l'appui de la Division des Affaires politiques de la MINUSMA.



La cérémonie d'ouverture présidée par le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Tombouctou a réuni une trentaine de femmes des deux régions, en présence du Maire de la ville, du Directeur de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF), des représentantes du REFAMP et du REJEFPO ainsi que des membres du personnel des Affaires politiques de la MINUSMA à Tombouctou. Objectif : partager les propositions de réformes avec les représentantes locales des Organisation de la Société Civile OSC et recueillir leurs commentaires afin de consolider lesdites propositions, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Le gouvernement de transition du Mali est engagé dans des réformes politiques et institutionnelles, dans le cadre de la recherche de solutions à cette crise multidimensionnelle à laquelle le pays est confronté. Dans cette optique, le REFAMP en collaboration avec le REJEFPO ont travaillé par le biais de comités membres depuis novembre 2020 pour examiner les principaux textes juridiques et politiques relatifs aux processus politiques et institutionnels, en tant que contribution aux réformes, qui pourraient représenter des so-

lutions possibles au vu du contexte actuel du pays. « Il s'agit à travers cette initiative de permettre aux femmes de Tombouctou et Taoudéni d'émettre leurs préoccupations pour contribuer à la composition des textes qui seront soumis aux réformes en cours sans oublier les préoccupations qui sont propres aux deux régions. Il s'agit de prendre en compte l'aspect genre et l'aspect environnemental spécifiques à ces zones », a rappelé Koura DIARRA, chargée de communication du Réseau Des Jeunes Femmes Leaders Des Partis Politiques Et Des Organisations De La Société Civile.

Durant trois jours, les participantes ont travaillé sur les propositions relatives à la loi électorale, la charte des partis politiques, la loi organique portant élection des députés à l'Assemblée nationale et à la constitution. Les sessions ont été animées par des consultants du REFAMP et REJEFPO. Les présentations ainsi que les travaux de groupe menés ont été émaillés par des discussions sur ces différents documents de proposition. Ils ont permis aux femmes d'analyser les documents juridiques dans le contexte actuel avec ses défis et du point de vue du genre.

« C'est ma première fois de prendre connaissance de la loi électorale, la charte des partis politiques et la loi organique portant élection des députés à l'Assemblée. Nous avons fait une lecture minutieuse article par article de ces différents documents pour mieux nous approprier leurs contenus et y apporter nos préoccupations spécifiques. Nous avons aussi beaucoup insisté sur la loi 0052 (relative à la promotion du genre dans les fonctions électives et nominatives ndlr) qui a été votée dont l'application cause toujours un problème » a déclaré Mme MAIGA, Zainabou CISSE, femme leader politique de Tombouctou. « Je voudrais assurer de l'accompagnement constant de la MINUSMA aux femmes en général et celle de Tombouctou et Taoudéni en particulier pour lesquelles notre disponibilité reste tout entière », a conclu Crépin Patrick NGOCKO, Officier des Affaires politiques de la MINUSMA à Tombouctou.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Vie de couple : Quand « ma femme me livrait son corps contre l'argent »

Les violences conjugales ne concernent plus que les femmes. Certains hommes en souffrent également, en catimini. À travers cette fiction, Mariam nous interpelle sur cette violence faite aux hommes.

Au Mali, les femmes semblent n'être plus les seules à subir de violence conjugale. Les hommes semblent de plus en plus victimes du phénomène. Mais beaucoup préféreraient se taire, pour des raisons sociales ou du poids de la société.

DE L'ARGENT CONTRE LE SEXE

Depuis près de vingt (20) ans, Balla, enseignant de son État, vit en couple avec Aïda, son amour de jeunesse. Aïda est une commerçante qui sort dès l'aube et ne retourne qu'à la tombée du soleil. Elle est de quatre ans plus âgée que son conjoint, qui « se dit souffrir intérieurement » en raison des agissements de sa femme à son endroit.

Victime de violence conjugale depuis les premières heures de leur mariage, le jeune enseignant a toujours préféré garder le silence. Garder le silence sur ces violences qu'il subissait de sa femme au fond de leur chambre, une fois la nuit tombée, est pour lui la meil-

leure option. « À qui dois-je raconter cette partie sombre de ma vie conjugale ? », s'interroge Balla. Avant de se répondre de façon désespérée : « De toutes les façons, je sais d'avance qu'il est très difficile de trouver des gens dans cette communauté pour me croire ». Aussi, raconte Balla : son couple vivait selon le bon vouloir de sa femme. Celle-ci lui facturait chaque rapport sexuel à 2000 FCFA. « J'ai acheté en quelque sorte chacun de mes enfants auprès de ma femme », ironise-t-il, la gorge nouée. Avant de poursuivre : « Ma femme me livrait son corps contre l'argent ». À l'en croire, Aïda aurait toujours conditionné leur intimité conjugale au paiement de cette somme d'argent.

« MON CORPS M'APPARTIENT »

Au début, deux ans après leur mariage, « quand je lui ai demandé si c'est parce qu'elle ne m'aimait pas qu'elle me fait subir toutes ces humiliations, j'ai eu droit à une gifle », ré-

vèle Balla. Il explique qu'il n'avait d'autre choix que le silence pour éviter que cette « mère de [ses] enfants, qu'[il] aime de tout [son] cœur », ne change de forme de violence contre lui. Surtout que, raconte-t-il, elle aurait l'habitude de lui laisser dormir le ventre vide. « Nous nous sommes bagarrés, une fois, à l'intérieur de notre chambre conjugale. J'avoue que je n'ai pas réussi à la battre. Parce que je l'aimais à tel point que je ne voudrais pas lui faire du mal », nous confie Balla.

Selon les explications du jeune enseignant, certes, il a beaucoup enduré auprès de cette dame, mais aujourd'hui, avec la vieillesse, Aïda regrette tous ses faits et gestes. « Elle ne cesse de me supplier de la pardonner. Elle me raconte qu'elle était encore sous l'emprise des théories féministes qu'elle n'avait jamais comprises », nous rapporte Balla. Lui qui précise qu'Aïda ne cessait de lui répéter que son « corps lui appartient ». Une phrase que Balla n'a comprise que bien plus tard, en même temps qu'Aïda. Mon « corps m'appartient signifiait, pour elle, mon corps se vend ».

Mais Balla estime que sa femme n'est pas une « personne violente de nature ». Et que sous l'influence « de mauvaises compagnies, elle avait épousé l'idéologie selon laquelle les hommes ne méritent que les mauvais traitements » pour qu'ils respectent les femmes, reconnaît le jeune enseignant. « Notre couple vit aujourd'hui ses moments de bonheur », nous rassure-t-il.

Mariam Ndiaye
Source : Sahel Tribune



Canada : Des dizaines de morts pendant un record absolu de chaleur

Des dizaines de personnes sont mortes subitement ces derniers jours dans la région de Vancouver, dans l'ouest du Canada. Une surmortalité directement attribuée par les autorités aux températures caniculaires qui ont atteint 49,5°C mardi 29 juin, un record absolu pour le pays.

Au moins 134 « morts soudaines » depuis vendredi. C'est le dernier bilan annoncé séparément par la Gendarmerie royale du Canada et la police de la ville de Vancouver. Des décès survenus dans la région de la métropole canadienne de la côte du Pacifique, aux prises avec une canicule historique, à l'instar de l'ouest des États-Unis.

« Vancouver n'a jamais connu une telle chaleur et, malheureusement, des dizaines de personnes en sont décédées », a ainsi déclaré un porte-parole de la police de Vancouver, Steve Addison, dans un communiqué. De leur côté, les services du médecin légiste de la province ont indiqué avoir « enregistré une augmentation importante du nombre de morts signalées » depuis la fin de semaine

dernière « où la chaleur extrême a joué un rôle ». Ces services ont reçu 233 signalements de décès dans la province entre vendredi et lundi, contre environ 130 en moyenne pour la même période en temps normal, ont-ils indiqué dans un communiqué.

42 degrés dans la station de ski de Whistler, au nord de Vancouver

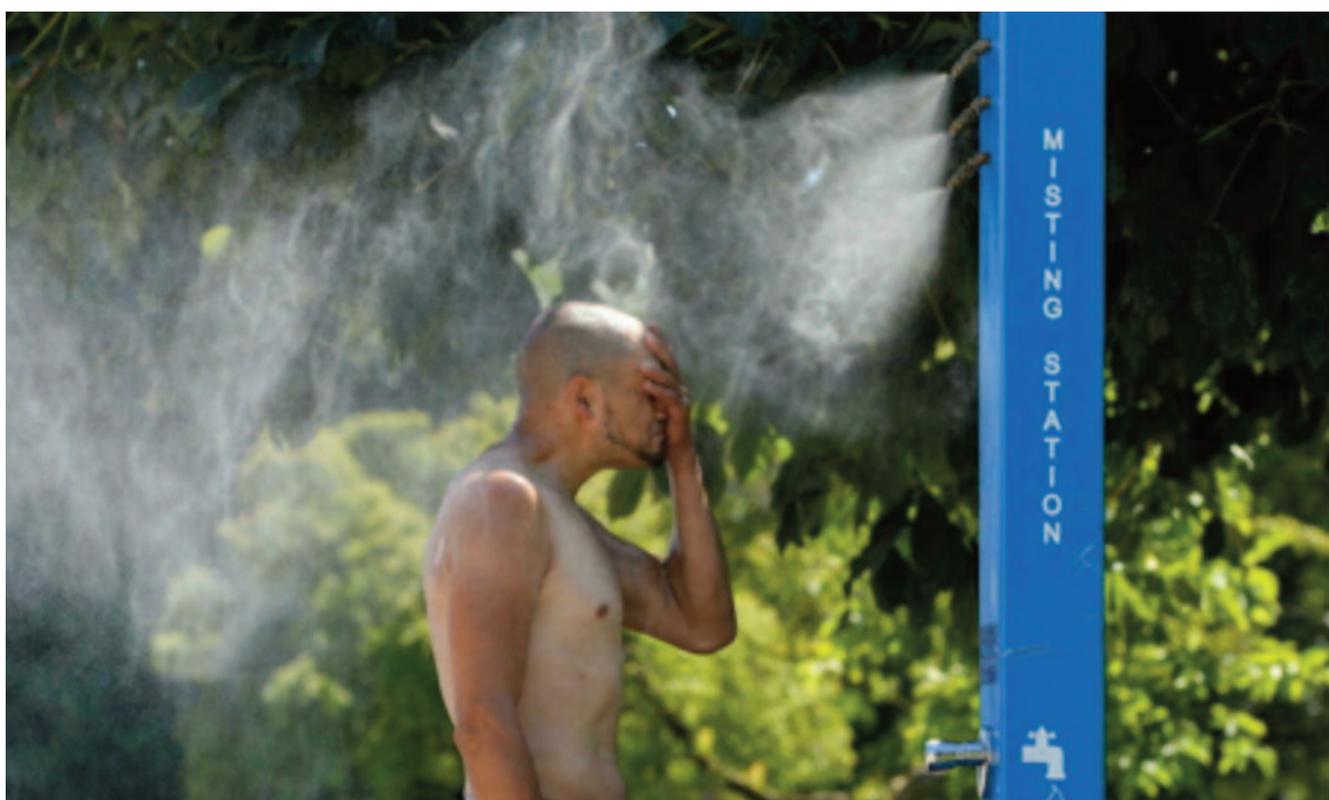
« Nous pensons que la chaleur a contribué à la majorité des décès », a aussi précisé la police fédérale, ajoutant que la majeure partie des victimes sont des personnes âgées. « Ce temps peut être mortel pour les membres vulnérables de notre communauté, en particulier

les personnes âgées et celles qui ont des problèmes de santé sous-jacents », a déclaré un porte-parole de la gendarmerie, Mike Kalanj, en exhortant la population à « vérifier si leurs proches et leurs voisins vont bien ».

Un message aussitôt repris par le Premier ministre de Colombie-Britannique, John Horgan : « Nous vivons la semaine la plus chaude que les Britanno-Colombiens n'aient jamais connue, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse. Et il y a des conséquences à cela, des conséquences désastreuses pour les familles et les communautés, mais encore une fois, la façon de traverser cette période extraordinaire est de se serrer les coudes, de vérifier [l'état de santé] des personnes que nous savons à risque. »

Le mercure a encore facilement franchi la barre des 30 degrés mardi à Vancouver, bien au-dessus de la normale de 21 degrés en cette saison, pendant qu'à l'intérieur des terres, la température était insupportable.

Pour un troisième jour consécutif, le village de Lytton, à quelque 260 km au nord-est de Vancouver, a établi un nouveau record de chaleur absolu pour le Canada, avec 49,5 degrés, selon le service météorologique canadien. Le mercure a également atteint les 42 degrés dans la station de ski de Whistler, au nord de Vancouver, selon ce service.



Canicule « inquiétante »

« La durée de cette canicule est inquiétante, car il y a peu de répit la nuit [...]. Cette vague de chaleur record fera augmenter le risque de maladies liées à la chaleur », a averti le ministère canadien de l'Environnement sur son site météo.

Outre la Colombie-Britannique, des avertissements de canicule ont aussi été lancés pour les provinces plus à l'est de l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, ainsi que pour une partie des territoires du Yukon et du Nord-Ouest, au nord du Canada.

Dans la région, les climatiseurs et ventilateurs sont en rupture de stock. Des villes ont ouvert des centres de rafraîchissement. Des campagnes de vaccination contre le Covid-19 ont été annulées et des écoles fermées.

« Concentrations de gaz à effet de serre »

La canicule frappe également les villes américaines au sud de Vancouver, comme Portland (Oregon) et Seattle (État de Washington), également connues pour leur climat tempéré et humide, et où la température a atteint des records inégalés depuis le début des archives, en 1940. Il avait fait 46,1 degrés Celsius à l'aéroport de Portland lundi après-midi et 41,6 degrés à celui de Seattle, selon les relevés effectués par le service météorologique américain (NWS).

Cette vague de chaleur, à l'origine de plusieurs incendies de forêts de part et d'autre de la frontière canado-américaine, s'explique par un phénomène appelé « dôme de chaleur » : de hautes pressions emprisonnent l'air chaud dans la région.

« Les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses, car les concentrations de gaz à effet de serre entraînent une hausse des températures mondiales, a averti mardi l'Organisation météorologique mondiale, basée à Genève. Elles commencent plus tôt et se terminent plus tard et prélèvent un coût croissant sur la santé humaine et les systèmes de santé.»

Source : RFI

Éthiopie : L'offensive rebelle au Tigré ignore le cessez-le-feu déclaré par Addis-Abeba

La région du Tigré est en pleine recomposition après une offensive menée par les rebelles tigréens. Ils ont récupéré la capitale provinciale, Mekele, lundi 28 juin, et les autres villes de la région dans la journée de ce mardi, profitant du retrait des armées éthiopiennes et érythréennes. Le gouvernement fédéral a annoncé un cessez-le-feu unilatéral, pour l'instant toujours ignoré par les forces tigréennes..



En position de force militaire depuis lundi, les forces tigréennes n'ont même pas mentionné une possible cessation des hostilités. La déclaration du cessez-le-feu unilatéral par Addis-Abeba a été qualifiée de « blague » par l'un de ses porte-parole.

Car les combattants tigréens entendent bien continuer la guerre. L'un de ses chefs a assuré que « des opérations de nettoyage devaient continuer dans la province ».

Affaiblir l'armée érythréenne et les forces régionales en région Amhara

Plus important probablement, ce sont les ambitions à long terme des nouveaux maîtres de

Mekele. Ils souhaitent affaiblir les capacités militaires de l'armée érythréenne et des forces régionales de la région voisine Amhara, leurs deux ennemis. « Si cela nécessite d'aller se battre en région Amhara ou en Érythrée, nous le ferons », prévient l'un des porte-parole tigréens.

Le cessez-le-feu, déclaré par le gouvernement et bien accueilli par une grande partie de la communauté internationale, pourrait donc être vite enterré par les forces tigréennes et érythréennes.

Source : RFI



Euro 2021 : L'Angleterre écarte l'Allemagne et file en quarts

L'équipe d'Angleterre a battu celle d'Allemagne 2-0 en huitièmes de finale de l'Euro 2021 de football, ce 29 juin à Londres. En quart de finale, les Anglais affronteront le 3 juillet le vainqueur de Suède-Ukraine.

L'équipe d'Angleterre sera bien au rendez-vous des quarts de finale de l'Euro 2021 de football, le 3 juillet prochain à Rome. Elle y affrontera les Suédois ou les Ukrainiens. La sélection anglaise s'est en effet qualifiée aux dépens de l'Allemagne, ce 29 juin à Londres.

Dans un Stade de Wembley acquis à leur cause, Harry Kane et ses partenaires ont pour-

tant été tout sauf impériaux, alternant des phases de domination et d'absence. Domination lorsque Raheem Sterling a testé les réflexes du portier adverse Manuel Neuer avec une belle frappe enroulée (16e). Absence lorsque l'avant-centre Timo Werner, toujours aussi maladroit, a manqué l'ouverture du score pour l'Allemagne (32e).

Fin de l'aventure pour Joachim Löw

En deuxième période, les locaux ont même semblé à bout de souffle et d'imagination. Mais, heureusement pour eux, Sterling a débloqué la situation d'une reprise à bout portant (1-0, 75e). Puis, après que Thomas Müller a manqué l'égalisation (81e), Kane a enfoncé le clou d'une tête plongeante (2-0, 86e). Pour Joachim Löw, sélectionneur de l'Allemagne, c'est la fin d'une aventure à la tête de la Mannschaft qui durait depuis 2006. Pour Gareth Southgate, sélectionneur anglais depuis 2016, c'est un nouveau succès personnel, après la quatrième place de l'Angleterre à la Coupe du monde 2018.

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Avant de vous inquiéter sur des bruits de couloirs, assurez-vous que ceux-ci ne seront pas que des rumeurs propagées par un collègue mécontent de ses conditions de travail. Vous auriez tort de demander des explications sur un sujet qui sera infondé.

Non-paiement des places de stationnements, vitesse trop rapide, vous aurez tendance à croire que vous serez au-dessus des lois et vous n'en ferez qu'à votre tête. Mais Jupiter rétrograde aura vite fait de vous rattraper avec une amende à la clef.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous devrez redoubler d'efforts pour tenir les délais qui vous sont imposés. Heureusement, votre motivation et votre détermination vous permettront de survoler les éventuels petits aléas de la journée et de terminer dans les temps ce que vous avez à faire.

Le ciel planétaire vous laisse tranquille de ce côté, ce qui va vous permettre de vous focaliser sur d'autres sujets. Un seul conseil, n'en profitez pas pour dépenser à tout-va. Votre budget n'a pas augmenté durant la nuit, alors restez raisonnable.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez prendre parti de collaborateurs et vous retrouver dans des histoires. Une ambiance compliquée se présente sur le lieu du travail. Tentez de rester neutre même si l'ambiance est difficile, il est conseillé de vous concentrer sur votre activité.

Le budget part dans des frais d'essence ou des billets de voyage. Jupiter en Sagittaire vous donne la bougeotte et les frais liés avec peuvent atteindre une coquette somme. Ne vous laissez pas tenter par le superflu et qui cause une dépense peu prioritaire.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

S'il faut prendre la parole pour défendre un projet ou expliquer, en réunion, votre travail sur un dossier, vous connaîtrez suffisamment bien votre sujet pour le présenter devant vos collègues. Ce sera l'occasion de confronter vos idées pour avancer.

Très réactif du côté de vos sous, vous aurez envie d'en récolter et vous n'hésitez pas à miser quelques euros pour jouer au loto. Vous pourrez également participer à des jeux en ligne ou dans votre quartier pour gagner un cadeau en tirant le bon numéro.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre évolution professionnelle est satisfaisante et on peut vous demander de participer davantage à la vie de l'entreprise. Un rapport de confiance est instauré et les relations avec la hiérarchie sont agréables. Votre poste peut demander une spécialité.

La prudence est largement recommandée pour limiter les charges actuelles qui sont importantes. Vous pourriez craquer pour des articles qui sont liés aux loisirs ou à un départ en vacances. Malgré la stabilité actuelle, il est conseillé de calculer le budget.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les collègues essayeront de vous refiler les dossiers complexes qui demandent beaucoup de temps. Le problème est que vous êtes déjà débordé ! Ne vous forcez pas à dire oui quand vous pensez non, ça ne vous rendra pas moins apprécié de refuser.

Vous allez devoir trouver comment financer un projet familial qui approche à grande vitesse. Pour ne décevoir personne, et surtout pas vos enfants, vous chercherez tous les moyens de grappiller quelques économies ou d'arrondir les fins de mois.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre implication au travail est grande et votre sincérité aide à établir de solides liens avec vos collaborateurs. Pourtant l'atmosphère continue d'être tendue et on peut vous demander de faire plusieurs choses à la fois dans un minimum de temps.

La gestion est toujours sujette à hésitations. Vous êtes tiraillé entre l'envie de vous faire plaisir et celle de garder des fonds pour faire face à vos charges. Elles continuent d'être importantes et vous motivent aussi pour trouver un poste mieux rémunéré.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La marche arrière de Mercure vous amènera à vous poser pas mal de questions. Vous ne serez plus certain de vouloir continuer de la même façon sur ce chemin professionnel. Vous envisagerez un changement d'orientation, mais il faudra mûrir votre idée.

La question ne sera pas de savoir si vous gagnez suffisamment d'argent. A priori, votre compte sera approvisionné. Ce sera sans cesse d'avoir quelque chose à payer avant de pouvoir dépenser vos euros pour votre seul plaisir, qui vous irritera.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très inspiré, ce qui vous aidera à trouver une solution à un problème récurrent. Vous serez fier de l'avoir résolu et cela vous encouragera à demander une meilleure reconnaissance financière à votre hiérarchie. Osez !

Vous vous montrerez très actif dans le domaine financier, cherchant par tous les moyens à augmenter vos sources de revenus. En multipliant les idées, les bons plans, vous constaterez que les rentrées se font plus fréquentes. Vous vous découvrez un talent caché !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos qualités professionnelles seront mises en lumière aujourd'hui. Il faut dire que vous serez très efficace et suffisamment motivé pour ne pas arrêter avant d'avoir atteint l'objectif que vous avez fixé. Des valeurs qui seront appréciées de votre chef.

Plus fébrile côté argent, vous vous angoissez pour trois fois rien. Si vous craignez de ne pas boucler le mois, jetez un oeil à vos comptes et au budget que vous avez calculé. Vous verrez rapidement si tout est dans les clous et vous pourrez vous tranquilliser.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le désir de vous affirmer se fait plus persistant. Des démarches peuvent être amorcées pour un virage professionnel. Vos qualités humaines et sens de l'écoute ont besoin d'être mis au service des autres et le travail en équipe est l'un de vos objectifs.

Les jours se ressemblent et vous acceptez de faire encore des concessions pour limiter des frais bien superflus. Vous pourriez faire un point sur votre trésorerie, car vous désirez à la fois vous faire plaisir, tout en couvrant vos charges incompressibles.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous direz oui à l'efficacité et non au flou artistique. Vous ferez un gros effort d'organisation pour gagner un temps précieux. Vous canalisez toute votre énergie vers des objectifs précis. Il vous sera plus facile de les atteindre dans ces conditions.

Vous serez pris d'une fièvre acheteuse qui pourrait avoir des conséquences dommageables sur votre situation matérielle. Surtout si vous vous mettez en tête de multiplier les crédits, car il faudra les rembourser et les frais vous coûteront de l'argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23